

NUITS DE SOLOGNE
SPECTACLES PYROTECHNIQUES
Lamotte-Beuvron (41)
Le 7 septembre 2024

Venez rêver avec ...
« Roméo et Juliette »

Assistez à une soirée de rêve, de lumière et de féerie !

Depuis 2018, c'est sur le site du Parc Équestre Fédéral à Lamotte-Beuvron que vous nous Retrouvez. Cela fait maintenant 20 ans que l'association NUIITS DE SOLOGNE vous propose des spectacles pyrotechniques inédits au cœur de la Sologne. Le premier samedi de septembre est maintenant une date incontournable et l'événement NUIITS DE SOLOGNE est devenu un événement national. Nous comptons sur votre fréquentation massive ce samedi 7 septembre 2024 !

NUITS DE SOLOGNE en quelques chiffres :

- Des milliers d'heures de travail toute l'année
- Près de 300 bénévoles pour vous accueillir le jour du spectacle
- Plus de 6 tonnes d'artifices sur une façade de 300 m
- Une sonorisation de type concert
- Un site de près de 50 hectares
- 10 000 chaises et une tribune de 1 500 places
- ... et 20 000 spectateurs attendus en un seul soir !

Dès 16h, l'accueil NUIITS DE SOLOGNE vous proposera une ambiance familiale et festive. Au programme différentes animations musicales avec trompes de chasse, bandas, fanfares, expositions d'artisanat local, buvette, restauration rapide et spécialités régionales.

Dès 20h00 - « **En attendant la nuit** » une animation sur scène vous permettra de patienter.

A 21h30 - Premier spectacle de feux : « Roméo et Juliette »

Pendant une quarantaine de minutes, l'association NUIITS DE SOLOGNE vous fera rêver la tête dans les étoiles. Nos professionnels de la pyrotechnie, du son et de l'éclairage vont vous ravir en vous présentant « Roméo et Juliette », inspiré de l'œuvre majestueuse de William SHAKESPEARE. C'est l'histoire de deux amants pris au piège entre la rancune de deux familles ennemies. Dans la Vérone des combats de rue et des mariages forcés, le coup de foudre vient les prendre par surprise. Une histoire lumineuse tissée d'humour anglais et de lyrisme, des personnages hauts en couleur, du suspense et des moments de grâce voluptueux.

Entracte entre les deux spectacles pyrotechniques afin de permettre à chacun de se désaltérer ...

Deuxième spectacle : « Symphonie Pyrotechnique 2024 »

Comme tous les ans, pour la grande joie des spectateurs, l'association Nuits de Sologne proposera sa nouvelle Symphonie Pyrotechnique, parfaite harmonie entre musique et art pyrotechnique, un spectacle toujours grandiose mêlant beauté, sensibilité avec la puissance subtile des feux.

Le vœu constant de l'association Nuits de Sologne est de surprendre le public et de lui proposer chaque fin d'été un instant privilégié de rêve et de magie.

ATTENTION, la vente des billets ne se fait que sur réservation. Aucun billet ne sera vendu sur place le jour J.

Alors n'hésitez plus et achetez vos places dès maintenant pour cette soirée inoubliable !

Tarifs des places Chaises et Pelouses :

- Place Chaise à 30 € pour les adultes et à 20 € pour les enfants de moins de 12 ans ;
- Place Pelouse à 21 € pour les adultes et à 9 € pour les enfants de moins de 12 ans ;

Tarifs de groupe (au moins 20 personnes) :

- Place Chaise à 27 € pour les adultes et à 17 € pour les enfants de moins de 12 ans ;
- Place Pelouse à 18 € pour les adultes et à 7 € pour les enfants de moins de 12 ans ;

Place Privilège :

Avec accès facilité, parking privatif, coupe de bienvenue et place tribune :

- Place Privilège à 82 € pour les adultes et à 45 € pour les enfants de moins de 12 ans.
- Place Privilège avec repas champêtre sous tente : 123 € pour les adultes et 70 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Les Chèques-Vacances sont acceptés.

Ouverture du site à 16h et il est conseillé d'arriver avant 20h.

Parking gratuit.

Accès direct sur le site pour les autocars (place pelouse offerte au chauffeur).

Vous trouverez des informations complémentaires sur le spectacle et les accès routiers sur le site internet de l'association Nuits de Sologne.

ATTENTION pour des raisons de sécurité, sont totalement interdits sur le site tout type de siège (à l'exception des fauteuils roulants pour les Personnes à Mobilité Réduite), table ou objet roulant (chariot, caddie, diable, ...) à structure rigide, pliant ou non.

Le spectacle aura lieu même sous la pluie, il n'est pas prévu de report. Seul un arrêté préfectoral en cas de vent ou d'orage violent sera un motif d'annulation.

Renseignements : Tél /Fax Nuits de Sologne : 02.38.59.98.56

Mél : asso@nuitsdesologne.com

Site Internet : www.nuitsdesologne.com